



Intervention des syndicats de la FSU au Conseil interministériel d'orientation de l'enseignement français à l'étranger du 29 janvier 2021

Le réseau de l'enseignement français à l'étranger et ses personnels se sont adaptés. L'opérateur public y a joué un rôle essentiel.

La FSU a approuvé les aides aux établissements et aux familles, françaises comme étrangères sans être suffisamment entendus sur les **contreparties** en termes de maintien des emplois et de respect des droits des personnels. Au Liban, alors même que les établissements ont été aidés à juste titre, les fermetures de postes annoncées sont inacceptables.

Enfin, pour l'ensemble du réseau, les grands oubliés de l'aide de l'Etat ont été les personnels du réseau comme de Centrale.

Saluons la gestion de la crise par l'AEFE dans son propre réseau d'EGD et de conventionnés. Le dialogue social - rappelons l'importance **primordiale des CHSCT** - a joué son rôle en centrale et dans les établissements. Il ne nous est pas possible d'en dire autant des autres établissements, sans transparence, sans droit de regard extérieur autre que celui des missions d'homologation ou de suivi.

La **priorité doit être donnée à l'opérateur public** et à ses établissements qui connaissent déjà des carences en moyens humains, renforcées par la politique des détachements de l'Education nationale. La crise sanitaire n'a fait qu'aggraver les difficultés de recrutement dans les zones peu attractives et les protocoles sanitaires impliquent un encadrement pédagogique renforcé.

Les personnels montrent une véritable capacité d'adaptation aux contraintes de la crise, qui dépassent le cadre professionnel. Comme l'ensemble des communautés éducatives, ils ont souffert et continuent de souffrir. Les restrictions passées sur les déplacements ont été suivies, mais la récente note diplomatique sur l'interdiction de voyager pour les agents publics et leurs ayants droits est proprement scandaleuse et contraire aux droits fondamentaux.

Dans certains postes diplomatiques, le retard, voire l'absence de communication aux personnels sur les questions liées à la crise, ont suscité un sentiment d'abandon. Espérons qu'il n'en soit pas de même pour l'accès aux vaccins.

L'enseignement à distance s'est opéré dans l'urgence, contraignant les personnels à utiliser leur propre matériel sans formations idoines, avec parfois une pression des parents voire des propos contre productifs de parlementaires.

Le décrochage de nos élèves à l'étranger ne saurait être négligé : certains ont besoin d'un renforcement pédagogique et d'un soutien psychologique. Cela implique des moyens humains, dans un réseau déjà fragile.

Un véritable aménagement des programmes et des examens, déjà indispensable en France, est encore plus urgent à l'étranger où un très grand nombre d'élèves et de personnels travaillent en hybride et certains en distanciel depuis près d'un an.

Dans ce contexte de crise, où toute expansion est illusoire, relevons le défi d'améliorer la situation des établissements du réseau existant et de leurs personnels pour offrir à tous nos élèves les conditions de leur réussite.